

Foire aux questions assurance-chômage

Conventions internationales (UE/AELE)

1. J'ai travaillé dans un pays de l'UE/AELE. Puis-je toucher le chômage en Suisse ?

Oui, dans certaines situations. En règle générale, votre dernier emploi doit cependant avoir été exercé en Suisse pour ouvrir un droit au chômage.

Les périodes de travail effectuées dans un pays de l'Union européenne (UE) ou de l'AELE peuvent toutefois être prises en compte pour déterminer votre droit aux indemnités de chômage en Suisse. On parle de « totalisation des périodes de cotisation ».

Chaque situation est toutefois analysée individuellement selon:

- le pays de résidence ;
- le dernier pays d'emploi ;
- le statut de frontalier ;
- la durée d'activité exercée.

2. Qu'est-ce que le formulaire PDU1 ?

Le formulaire PDU1 permet de faire reconnaître vos périodes de travail et de cotisation effectuées dans un pays de l'UE ou de l'AELE.

Ce document est généralement délivré par l'autorité compétente du pays dans lequel vous avez travaillé.

La caisse publique de chômage du Jura se tient à votre disposition pour établir ce formulaire qui vous permettra de bénéficier de prestations de chômage dans un pays de l'UE ou de l'AELE, par exemple pour les frontaliers ou dans le cas d'un départ à l'étranger.

3. Puis-je chercher un emploi dans un autre pays tout en recevant le chômage suisse ?

Oui, dans certains cas, il est possible d'exporter vos indemnités de chômage pour une durée limitée vers un pays de l'UE ou de l'AELE afin d'y rechercher un emploi.

Avant de quitter la Suisse, vous devez notamment :

- être déjà au bénéfice d'indemnités de chômage en Suisse ;
- avoir respecté une période minimale d'inscription à l'ORP ;
- demander les documents nécessaires avant le départ pour pouvoir continuer à percevoir vos prestations à l'étranger.

Après votre arrivée dans le pays concerné, vous devez également vous annoncer rapidement auprès du service de l'emploi local. L'Office régional de placement (ORP) peut vous renseigner sur toutes les démarches à effectuer avant votre départ.
